

V.G.A. Basket

Ecole d'arbitrage

Madame, Monsieur

Saint-Maur

Le 1^{er} septembre 2009

Madame, Monsieur,

La Section Basket Ball de la V.G.A. Saint-Maur a décidé de mettre en place pour la saison 2009 / 2010 une école d'arbitrage.

Si votre enfant est intéressé, je vous demanderais de bien vouloir compléter la fiche d'inscription et votre fils la rapportera lors de la première séance de formation. Cette fiche est indispensable car rien ne sera fait sans l'accord des parents.

Pourquoi une école d'arbitrage ?

Tout d'abord car un club ne peut pas fonctionner sans arbitres.

De plus, dès la saison prochaine, une équipe de jeunes ne pourra pas s'engager dans le championnat régional sans arbitre officiel.

Comment se déroulera la formation ?

Elle se fera le dimanche matin de 10h à 12h à partir du 13 septembre à Saint Maur avec arbitrage de la sélection benjamine masculine du Val de Marne.

Chaque jeune aura un cahier d'arbitrage qu'il fera compléter lorsqu'il arbitrera afin de progresser.

A la fin de la saison, les jeunes qui ont atteint un certain niveau d'arbitrage pourront passer l'examen afin de devenir arbitre officiel de niveau départemental.

Quand mon enfant arbitrera-t-il ?

Lors de sa formation, le dimanche matin à Saint-Maur.

Si ses disponibilités lui permettent, il pourra arbitrer une ou deux rencontres par week-end (catégories jeunes) à Saint-Maur avec un arbitre confirmé. Il n'arbitrera pas seul.

La reconnaissance du club

Pour remercier le jeune qui aura arbitrer plusieurs fois au cours de la saison, le club a décidé de le récompenser avec une place gratuite pour aller voir la finale de la Coupe de France à Bercy et des bons d'achats de 30 à 80 euros en fonction du nombre de rencontres arbitrées dans le club.

Je reste à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires, et vous pouvez me joindre au **06-88-08-69-86**

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations sportives.

Philippe LONGUET, Responsable des arbitres de la VGA section basket.